

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 mai 2026

---

PROTECTION ET SOUVERAINETÉ AGRICOLES - (N° 2765)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 467

présenté par  
M. Labaronne

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 18, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--